



Le compte-rendu

Quartier haut de la station – Mercredi 4 Mai

Présents : Claude Chambel, Jean-Michel Paget, Laurence Brondex, Nicolas Marin, Françoise Jacquier et Joseph Brondex



1/ La présentation des réalisations et des projets de l'équipe

Après avoir présenté les élus municipaux, Monsieur le Maire ouvre la réunion :

Monsieur le Maire a présenté les grandes opérations qui ont été livrées :

- L'aménagement de la Barotière dans le centre du village (131 136€ HT dont 68 454€ de subventions – un site qualitatif digne du centre du village et des commerces)
- La réception de l'immeuble du Clos de l'Aiguille Verte (7 logements, 6 familles installées à l'année et 1 logement conservé par la commune occupé lui aussi à l'année)
- Relamping du stade de foot et réfection du terrain de tennis (27 354€ HT dont 9 354€ de subventions – passage en LED avec économies d'énergie importantes)
- Rénovation du réseau d'adduction en eau potable et enfouissement des réseaux secs au Bouchet (420 000€ dont 300 000€ de subventions)

Il a aussi présenté les principaux projets actuellement en cours :

- Le chantier du plan d'eau biotope qui a démarré en septembre 2021 (2 700 000€ HT dont 1 050 000€ de subventions du Département, de la Région et de l'Etat).
- La Maison de l'Enfance pour lequel l'Avant-Projet Détaillé a été validé en séance du 25 avril 2022 (projet proposant 36 places en crèche contre 25 actuellement, 70 à 80 places en périscolaire et un réfectoire pour les maternelles). Ce projet de 7 000 000€ HT ingénierie incluse ne sera lancé que s'il obtient au minimum 25% de subventions.
- Le projet de création de logements à l'année, via un Bail Réel Solidaire. Des premiers contacts ont été pris avec les deux Offices Fonciers Solidaires présents en Haute-Savoie pour connaître la faisabilité d'un tel projet. Le tènement foncier identifié serait celui situé en face de l'immeuble « Le panoramique » et de la station essence, entre le parking du PLM et le centre d'hébergement de Notre-Dame du Christomet. Il s'agit d'une parcelle communale, à proximité du centre village, classée en zone constructible et qui serait idéale pour accueillir des logements permanents de manière durable.
- L'aménagement du centre village pour lequel une concertation va être lancée à l'automne 2022
- Le chantier de la retenue collinaire qui a démarré en août 2021 et s'achèvera cette année (financé par le SIVU dont 52% par la commune de Combloux, subventionné à hauteur de 1 600 000€ par la Région et le Département).

Il est ensuite revenu sur la politique de transition du territoire avec les dispositifs pour favoriser les déplacements à pied et à vélo (aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, service de location de vélo à assistance électrique, pédibus...) et l'obtention du label Flocon Vert qui vient reconnaître l'engagement de Combloux dans les politiques de transition écologique.

Une étude concernant l'extension du service de navettes intra village est actuellement en cours. Elle doit permettre aux élus de définir un nouveau schéma de desserte avec de nouvelles lignes, des horaires optimisés et des modes de transports adaptés.

2/ Les échanges avec les riverains

CENTRE - VILLAGE

Est-ce que le cabinet médical va être agrandi ?

La Mairie travaille actuellement avec un architecte sur ce sujet, il existe une possibilité d'extension mais les locaux n'appartiennent pas à la collectivité. L'équipe municipale souhaite maintenir cette offre de santé en centre-ville et va acquérir ces locaux pour pouvoir avancer sur cette extension.

Où en est le projet du cabaret ?

Après 18 mois de travail avec le porteur de projet, ce dernier a décidé de se retirer pour plusieurs raisons.

Le temps tout d'abord car la commune doit attendre la fin de la révision du PLU pour pouvoir procéder à la modification du zonage sur le terrain qui devait accueillir le projet.

L'augmentation des coûts des matériaux de construction ensuite qui fait craindre un projet trop onéreux.

FIBRE OPTIQUE

Où en est le chantier de la fibre optique ?

Le chantier « fibre optique » a pris du retard. Les élus sont mobilisés sur ce sujet auprès du SYANE qui est compétent en la matière. Certains sous-traitants mandatés par le SYANE et en charge du déploiement de la fibre optique sur le territoire haut savoyard ont fait faillite, il n'y a pas de remplaçant et le calendrier se rallonge de 12 à 18 mois. Ainsi la couverture totale du territoire communal en fibre optique pour les particuliers annoncée entre début 2022 et mi 2023 n'est plus d'actualité.

CIRCULATION – TRANSPORTS - VOIRIE

Pouvez-vous instaurer une zone 30 sur la route d'Ormaret pour ralentir la vitesse des véhicules ?

Cette problématique de la vitesse de circulation et de la nécessité d'aménagements pour la réduire est présente dans beaucoup de hameau. L'instauration d'une zone 30 peut être une solution. Elle sera étudiée rapidement et une première réponse sera apportée.

Peut-on déplacer l'arrêt Chalet St Bernard de la navette ?

Le sujet va être étudié en lien avec l'exploitant du service.

Pouvez-vous remettre un panneau en haut du chemin de la Cry Cuchet pour que les voitures ne l'empruntent pas en suivant leur GPS ?

Plusieurs secteurs sont concernés par cette problématique. Les élus vont analyser la situation en commission et passer commande de divers panneaux à installer aux endroits les plus opportuns.

Pourquoi la voie du Clos de l'Aiguille Verte est-elle déneigée par les services communaux ?

Il s'agit d'un lotissement communal créé pour accueillir des ménages à l'année, à la suite d'une procédure publique qui avait fait l'objet d'une enquête publique. Cette voie, lors de la création du lotissement par la commune, a été classée dans le domaine public et fait donc partie du plan de viabilités hivernales.

PATRIMOINE

Quand allez-vous rénover la toiture de la chapelle d'Ormaret ?

La commune va faire repasser un artisan pour refaire un état des lieux. La reprise n'est pas prévue au budget de cette année.

FONCTIONNEMENT MUNICIPAL

Pourquoi les fonctionnaires de la mairie touchent-ils une prime pour mettre leur ceinture de sécurité ?

La politique de rémunération de la collectivité comporte des parts fixes et des parts variables. Aucun agent ne perçoit une prime pour mettre sa ceinture de sécurité. En revanche, dans le cadre de la prime au mérite versée à la suite des entretiens annuels sur la base de l'atteinte des objectifs fixés pour l'année, une part (30€ sur l'année) est consacrée au respect des consignes d'hygiène et de sécurité. Cette somme symbolique est surtout un critère éliminatoire en cas de non-respect, qui vient sanctionner de moitié la prime au mérite annuelle en cas de manquements.

Il est ajouté que la politique de rémunération des fonctionnaires territoriaux n'est clairement pas attractive. La collectivité met donc en place des outils pour réussir à recruter, dans un contexte de plus en plus difficile.

DOMAINE SKIABLE

Pouvez-vous nous dire comment s'est passé l'hiver pour le domaine skiable ?

Ce fût la meilleure saison pour la SEM des Portes du Mont-Blanc avec un chiffre d'affaires TTC de 12 millions d'€ et +19% de fréquentation sur le domaine skiable. Ces bons résultats permettent de continuer à renforcer la confiance des partenaires bancaiers pour obtenir des prêts pour le financement du remplacement du télésiège de Beauregard et de la télécabine de Pertuis.

Pourquoi il n'y a plus de commission « remontées mécaniques » municipale ?

Le SIVU Espace Jaillot est l'instance décisionnaire pour le domaine des Portes du Mont-Blanc, aussi il n'était pas utile de maintenir une commission municipale sur le sujet. Les réflexions doivent être portées à l'échelle du domaine et non à une échelle communale.

Que prévoyez-vous pour le front de neige ?

Une étude de réaménagement du front de neige a été lancée. Elle va permettre de déterminer les conditions d'équipement du pied des pistes pour favoriser le parcours client, permettre d'absorber le flux de nouvelles clientèles issues de la réhabilitation du bâtiment du GAN (800 lits), de la création de la copropriété « L'alpage » (40 appartements), de la nouvelle résidence de tourisme « les chalets des

pistes » (80 appartements – 400 lits) et de l'extension de l'hôtel Alpen Valley. La réflexion, qui se fera en concertation avec la population et les socioprofessionnels, doit aussi permettre de déterminer les services qui seront à proposer dans ce secteur (commerce, dépôt de pain, supérette, etc.).

Quels sont les secteurs qui ont été équipés en neige de culture, lesquels doivent encore l'être ?

Les secteurs équipés en neige de culture sont aujourd'hui le Christomet (piste de la Gelinotte), le massif du Jaillet avec la Bel Ava, le haut du Jaillet, la Ravine, le secteur de Pertuis avec la liaison vers le plan des dames, la piste de la Croix, la piste des Roitelets et l'ensemble du secteur débutants. Il n'est pour l'instant pas prévu d'étendre cet enneigement, mais bien de finir le projet de retenue collinaire pour atteindre sa pleine efficacité.

Pouvez-vous arrêter d'augmenter le prix des forfaits ?

Les forfaits augmentent en effet chaque année. Avec l'inflation qui se profile, notamment la hausse des coûts de l'électricité mais aussi du fioul, ils seront à nouveau revalorisés cette année. Cependant, plusieurs dispositifs existent qui permettent de bénéficier de forfaits à tarif réduit : le carte « les affûtés », la tarification dynamique, la prévente de forfaits saison. Ces éléments doivent être plus utilisés par la population car ils constituent un outil d'accès à des tarifs plus attractifs.

URBANISME

Quand sera la prochaine réunion PLU ?

La prochaine réunion sur le PLU aura lieu début Juillet. Elle permettra de présenter à la population l'état d'avancement du dossier, qui doit être bouclé pour la fin d'année.